

Stratégies patrimoniales avancées pour dirigeants et investisseurs :
protéger, optimiser et transmettre avec intelligence

Nos solutions d'investissement sélectionnées
du moment



Objectifs Patrimoniaux et Solutions Générales

Générer des revenus complémentaires



Préparer sa retraite



Optimiser sa fiscalité



Constituer ou développer un capital



Objectifs Patrimoniaux et Solutions Générales

Immobilier locatif direct : Achat d'appartements, maisons, immeubles de rapport.

SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) en Pleine Propriété : Versements de dividendes réguliers.

Obligations : Revenus fixes sous forme de coupons.

Assurance Vie (rachats partiels) : Retraits réguliers sur le capital et les plus-values.

Plan d'Épargne Retraite (PER) : Versements déductibles des impôts, capital et/ou rente à la retraite.

Assurance Vie : Capitalisation et possibilité de sortie en rente viagère ou en capital.

Immobilier locatif direct LMNP ou SCPI en Nue-Propriété : Constitution d'un patrimoine qui générera des revenus au moment de la retraite.

Compte-titres ou PEA : Constitution d'un portefeuille d'actions pour générer du capital et/ou des dividendes.

Épargne salariale (PEE, PERCO) : Dispositifs d'épargne d'entreprise avec cadre fiscal avantageux.

Optimisation de la situation fiscale personnelle : les choix de statut et de revenus, les optimisations liées à la famille, l'optimisation des revenus fonciers etc...

Investissements immobiliers défiscalisants (DeNormandie, Malraux, Monuments Historiques, Déficit Foncier) : Réductions ou crédits d'impôt.

FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation) / FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) : Réduction d'impôt en contrepartie d'un risque élevé.

PER (Plan d'Épargne Retraite) : Déduction des versements du revenu imposable.

Immobilier en Nue-Propriété (NP) : Non-imposition des revenus pendant le démembrement et non-intégration à l'IFI.

Investissements outre-mer : Dispositifs Girardin industriel ou immobilier.

Assurance Vie : Supports diversifiés

CTO)/(PEA) : Investissement en actions, obligations, OPCVM.

Immobilier (acquisition directe ou SCPI) : Acquisition de biens immobiliers ou de parts de SCPI

Private Equity (Investissements dans des entreprises non cotées) : Potentiel de croissance élevé mais risques plus importants.

Objectifs Patrimoniaux et Solutions Générales

Transmettre son patrimoine



Protéger ses proches / Assurer l'avenir
de sa famille



Diversifier ses investissements



Optimiser la trésorerie d'entreprise



Objectifs Patrimoniaux et Solutions Générales

Assurance Vie : cadre fiscal successoral avantageux

Donations (simples, partages) : Donation de biens ou de sommes d'argent, avec abattements renouvelables tous les 15 ans.

Démembrement de propriété : Donation de la nue-propriété tout en conservant l'usufruit.

Société Civile Immobilière (SCI) : Facilite la transmission de biens immobiliers par cession de parts.

Assurance Vie : Capitaux versés aux bénéficiaires en cas de décès.

Prévoyance (assurance décès, assurance invalidité)

Testament et clauses bénéficiaires : Organisation de la transmission selon ses volontés.

Donations-partages : Anticiper la répartition des biens de son vivant.

Contrat de mariage / Pacs : Choisir un régime matrimonial adapté à la protection du conjoint.

Immobilier (direct ou indirect via SCPI, OPCI), actions, obligations, fonds euros, private equity, métaux précieux.

Diversification géographique : Investir sur différents marchés (France, Europe, International).

Diversification sectorielle : Immobilier de bureaux, commerce, logistique, santé ; actions de différents secteurs industriels.

Diversification via des fonds d'investissement (OPCVM, ETF)

SCPI de rendement (pour personne morale) : des revenus réguliers.

Achat d'usufruit immobilier: des revenus réguliers + déficit d'IS

Obligations à horizon court/moyen/long terme

OPCVM de trésorerie ou monétaires : Pour placer les liquidités à court terme avec une bonne sécurité.

Contrats de capitalisation : Similaires à l'Assurance Vie mais pour les personnes morales, avec un cadre fiscal spécifique.

Investissements en Private Equity ou Venture Capital : Pour les entreprises ayant une vision à plus long terme et une tolérance au risque plus élevée.

Les 2 Objectifs principaux d'un chef d'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise
(trésorerie, protection, fidélisation des
employés, transmission...)



Assurer sa propre sécurité financière,
faire fructifier son patrimoine et
préparer son avenir.



Comment y répondre ?

- Réalisation d'un audit complet
- Optimisation de vos charges (Prévoyance, Partage de la valeur, Impôts...)
- Optimisation de la trésorerie excédentaire (Produits structurés à capital garanti, parts de SCPI en usufruit, Obligations, Comptes à terme...)
- Réunion d'information pour vos employés (Sensibilisation à la finance et accès à des solutions Haut de Gamme)
- Bilan patrimonial et accompagnement du chef d'entreprise



Haut rendement/ Risques maîtrisés: Nos solutions dédiées à nos clients

Comprendre les Produits Structurés : une solution d'investissement performante & maîtrisée

Les produits structurés sont des supports d'investissement intégrés dans un contrat d'assurance-vie, de capitalisation, PER ou un Compte-titres

Elles s'adressent aux investisseurs souhaitant :

- ✓ obtenir un rendement potentiellement élevé
- ✓ tout en maîtrisant le risque grâce à une protection partielle du capital

Ce sont des produits "sur-mesure" construits par des banques d'investissement, autour d'un sous-jacent (action, indice, panier...).

Comment fonctionne un produit structuré ? (version simplifiée)

Un produit structuré s'appuie sur :

1/ Un sous-jacent

Ex : l'action Solvay.

2/ Un objectif de rendement défini

Ex : 13 % par an si certaines conditions sont remplies.

3/ Une protection du capital

Elle permet de limiter les pertes à l'échéance.

Exemple : protection partielle jusqu'à -50 % du sous-jacent.

➔ Tant que l'action Solvay ne baisse pas de plus de 50 % à l'échéance, le capital est remboursé à 100 %.

4/ Un mécanisme de remboursement anticipé ("autocall")

À des dates définies (par exemple tous les mois à partir de la 1ère année), si le sous-jacent est :

au-dessus de son niveau initial (ou strike),

→ le produit se rappelle automatiquement

→ l'investisseur touche le rendement accumulé.

5/ Un objectif dégressif

Pour faciliter la sortie, le niveau requis pour déclencher le remboursement peut baisser au fil des années.

Exemple concret (chiffres illustratifs)

Produit structuré sur Solvay :

Objectif de rendement : 13 % par an

Protection du capital : jusqu'à -50 %

Autocall (Objectif) dégressif :
remboursement anticipé du capital et des coupons

☞ Ce que cela signifie pour l'investisseur

Si Solvay est stable ou augmente : rendement attractif rapidement

Si Solvay baisse, mais reste au-dessus de -50 % à l'échéance : capital garanti

Si Solvay chute au-delà de -50 % **A TERME**: l'investisseur subit la perte équivalente (risque maîtrisé mais réel)

➡ Un excellent rapport rendement/risque!

Pour les investisseurs exigeants

Je peux concevoir un produit structuré entièrement dédié, adapté à vos besoins et à votre cahier des charges,
☞ à partir de 150 000 € d'investissement.

Objectif :
choisir le sous-jacent,
fixer la protection du capital,
optimiser le rendement,
calibrer la durée et les dates d'autocall,
créer une solution réellement sur mesure.

Quelle stratégie pour investir sa trésorerie d'entreprise ?

1/Définir la nature de la trésorerie

- La trésorerie court terme (besoins opérationnels, BFR, imprévus)
- La trésorerie stratégique (fonds non nécessaires avant 3-5 ans)
- La trésorerie long terme (excédentaire durable)

Chaque horizon oriente le type d'investissement possible.

2/Fixer les objectifs de l'entreprise

- Sécuriser le capital ?
- Générer du rendement ?
- Optimiser la fiscalité (IR/IS) ?
- Diversifier le patrimoine professionnel ?
- Préparer un projet (achat immobilier, acquisition, croissance externe) ?

L'investissement doit répondre à un besoin précis.

3/Diversifier selon l'horizon de placement

Une stratégie efficace repose sur 3 blocs :

◆ Court terme (0-12 mois)

Comptes rémunérés, Dépôts à terme (DAT)

◆ Moyen terme (1-3 ans)

Obligations d'entreprises solides, Fonds obligataires à échéance, SCPI en usufruit (optimisation IS)

◆ Long terme (3-7 ans)

Produits structurés à capital protégé, SCPI en pleine propriété, Private Equity

Plus l'horizon est long, plus le rendement potentiel augmente sans nécessairement accroître le risque.

4/Optimisation fiscale et comptable

Certaines solutions permettent d'améliorer directement le résultat comptable :

- Usufruit temporaire de SCPI (amortissable → création de déficit IS)

Exemple concret d'investissement

3 fonds Obligataires Ostrum

Ostrum Credit Ultra Short Plus

La solution efficace pour bénéficier du rendement des obligations sans sensibilité aux taux, la gestion de trésorerie (Capi et CTO), attente ou sortie de produits structurés ainsi que pour profiter des bonifications sur les fonds euro.

§ Profil de risque 1 (SRI)

§ Taille du fonds : 2.47 milliards – SFDR Art.8

§ Rendement actuariel brut à date : 2,80%

§ Sensibilité aux taux : 0.20 – Maturité moyenne : 12 mois

Ostrum SRI Crossover

Classifié en SRI 2 mais avec une duration plus longue, ce support permettra de conserver des taux de rendement cohérent encore plus longtemps

(+4% actuellement, sur un horizon d'investissement correspondant à 2 ans)

Combinaison de l'Investment Grade défensif avec du High Yield court : format « Crossover »

- Performance 2023 : +7.2% net de frais de gestion
- Performance 2024 : +6.0% net de frais de gestion
- 1.7% de volatilité

Ostrum Euro High Income

Afin de compléter la gamme Ostrum, un fonds investissant quasi exclusivement sur des titres High Yield, avec un rendement à maturité plus élevé pour une sensibilité moyenne de 3ans. Un « haut revenu » pour un SRI 2.

(5% actuellement, sur un horizon d'investissement correspondant à 2 ans)

- Performance 2023 : +11.55% net de frais de gestion
- Performance 2024 : +8.24% net de frais de gestion
- 70% de titres High Yield notés BB et 15 à 20% notés B
- 15 ans de Track record, 1^{er} décile en 2025.

Nos Produits structurés à capital protégé

Des solutions d'investissement haut rendement dédiées à nos clients alliant entre performance, protection

Déficit d'IS grâce à l'achat d'usufruit de SCPI étrangères

Objectif de la stratégie

Permettre à une société soumise à l'IS (SAS, SARL, holding...) de :
Réduire fortement son Impôt sur les Sociétés,
Optimiser l'usage de sa trésorerie excédentaire,
Accéder à un rendement net attractif avec un sous-jacent peu risqué (l'immobilier)
Tout en conservant une logique comptable saine et sécurisée.

Principe : comment ça fonctionne ?

1/ La société achète l'usufruit temporaire

Durée : souvent 5 à 10 ans

Coût : environ 18-35 % de la valeur de la SCPI

Objectif : percevoir les revenus pendant toute la durée d'usufruit

L'achat est comptabilisé en charge déductible, via l'amortissement linéaire.

☛ L'amortissement crée mécaniquement un déficit fiscal

= base imposable réduite

= IS fortement diminué.

2/ Pourquoi des SCPI étrangères ?

Revenus non fiscalisés en France (traités à la source dans le pays d'origine).

En France : pas de réintégration fiscale, seulement une imposition sur le résultat comptable (souvent nul grâce à l'amortissement).

Résultat : revenus nets quasi intacts pour l'entreprise.

☛ Ce mécanisme est ce qui rend la stratégie particulièrement puissante.

3/ Impact sur l'IS

L'amortissement de l'usufruit (durée = durée du démembrement) diminue le résultat comptable.
Moins de résultat → moins d'IS.

Exemple simplifié :

Usufruit 5 ans acheté 50 000 € pour une valeur en Pleine Propriété de 250 000€

Amortissement annuel = 10 000 €

Revenus nets SCPI étrangers = 11 500 € / an (non imposés en France)

☛ Résultat comptable = pas d'IS

☛ Rendement net réel extrêmement élevé par notamment l'amortissement de l'investissement

4/ Intérêt pour les chefs d'entreprise

Optimiser la trésorerie excédentaire sans la bloquer

Réduire l'IS tout en générant du rendement

Diversifier le patrimoine professionnel

Stratégie lisible, rendement stable

5/ Points de vigilance

Choisir des SCPI étrangères performantes et décorréliées

S'assurer que la durée d'usufruit correspond au besoin de trésorerie

Analyse financière obligatoire + accompagnement comptable recommandé

Mécanisme du Déficit d'IS (simplifié)

1. Achat d'usufruit temporaire (Ex: 5 ans)

Revenus perçus pendant toute la durée sur sa valeur en Pleine Propriété

Comptabilisé en amortissement linéaire → charge déductible

☛ Résultat : déficit fiscal = base imposable réduite = IS diminué

2. SCPI étrangères : un levier puissant

INVESTISSEMENTS

Revenus non imposés en France (traités à la source)

Pas de réintégration fiscale

Résultat comptable → pas d'IS

Revenus nets quasi intacts pour l'entreprise

3. Exemple concret pour une Entreprise à 25% d'IS

Usufruit 5 ans : 50 000 € (sur un bien de 250 000 € selon une clé de répartition)

Amortissement : 10 000 €/an

Revenus nets SCPI étrangers : 11 500 €/an (soit 57 500 sur 5ans)

☛ Diminution de l'IS de 2500€

☛ Rendement net réel très élevé

Le Girardin industriel: de 15 à 23% de rendement en +- 12 mois

Le dispositif Girardin Industriel est un mécanisme de défiscalisation qui permet aux contribuables de réduire directement leur impôt sur le revenu en finançant du matériel productif neuf (engins de chantier, véhicules utilitaires, machines, etc.) dans les territoires d'Outre-mer (DOM-TOM).

L'objectif du gouvernement est d'encourager l'investissement dans ces territoires pour soutenir leur développement économique.

Le Principe en 3 Étapes Clés

L'Investissement :

Vous, en tant qu'investisseur, mettez de l'argent dans une société de portage (une SNC, par exemple) qui achète du matériel industriel neuf pour le compte d'une entreprise ultramarine (un artisan, un agriculteur, une PME locale).

La Réduction Fiscale (Le Gain) :

L'État vous accorde une réduction d'impôt supérieure à la somme que vous avez investie (on parle de gain fiscal ou de "sur-rendement").

Exemple : Vous investissez 10 000 €, vous obtenez une réduction d'impôt de 12 000 €.

L'Obligation (La Contrepartie) :

En contrepartie de cette réduction fiscale, vous vous engagez à laisser le matériel en location à l'entreprise ultramarine pendant une durée minimale de cinq ans. C'est cet engagement qui justifie l'avantage fiscal.

💰 La Simplicité du Mécanisme :

Le Girardin Industriel est ce qu'on appelle un investissement "One Shot" (à usage unique) :

Vous investissez une somme une seule fois (souvent au cours du 4^e trimestre).

Vous obtenez l'intégralité de la réduction fiscale l'année suivante.

Le dispositif est dit "à fonds perdus" : vous ne récupérez pas votre investissement initial, mais vous réalisez un gain net immédiat sur votre impôt.

En résumé, c'est un deal Gagnant-Gagnant :

L'entreprise Outre-mer peut louer du matériel neuf à un prix avantageux.

L'investisseur métropolitain réduit son impôt de manière significative.

⚠️ Point de Vigilance (Le Risque) :

Il est crucial de passer par des sociétés de montage reconnues qui incluent des garanties (assurances, garanties de bonne fin) dans le montage.

Le Girardin industriel:

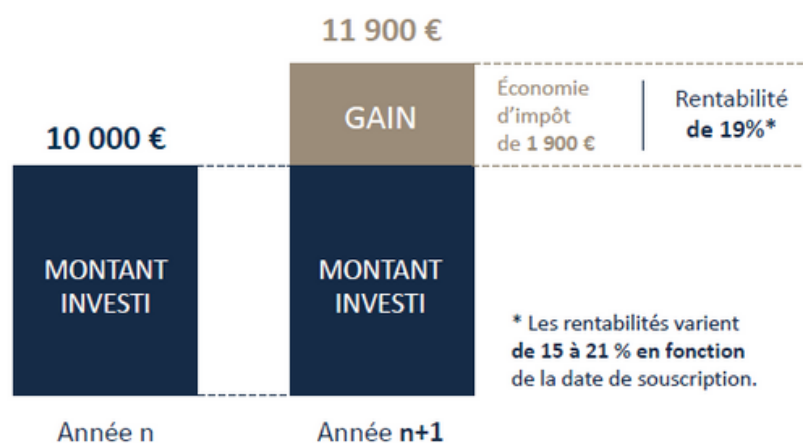
GIRARDIN INDUSTRIEL

Principe



L'investissement est fait
à fonds perdus.

L'apport est fait en année N
pour obtenir en année N+1
une réduction d'impôt sur
les revenus de l'année N.



La SCPI : Devenez Propriétaire d'un Parc Immobilier Sans les Contraintes

La Société Civile de Placement Immobilier (SCPI), souvent surnommée la « pierre-papier », est un placement qui vous permet d'investir indirectement dans un vaste patrimoine immobilier (bureaux, commerces, entrepôts, hôtels, santé, etc.) géré par des professionnels.

En achetant une part de SCPI, vous devenez copropriétaire d'un parc immobilier diversifié, sans avoir à gérer les locataires, les travaux ou les impayés.

Le Principe en Bref

Diversification : Votre argent n'est pas investi dans un seul appartement, mais réparti sur des dizaines d'immeubles (souvent dans plusieurs villes et secteurs économiques), ce qui mutualise les risques.

Gestion Déléguée : Vous n'avez rien à faire. La société de gestion s'occupe de tout : achat, location, entretien, revente et distribution des loyers.

Accessibilité : L'achat se fait par parts, souvent à partir de quelques centaines ou milliers d'euros, rendant l'investissement immobilier accessible sans apport initial important.

Les Objectifs et Modes de Détention : Choisir sa Stratégie

L'un des grands avantages de la SCPI est sa flexibilité, qui permet de s'adapter à des objectifs patrimoniaux différents, notamment grâce au démembrement.

1. Objectif Revenus Immédiats (Achat en Pleine Propriété)

Fonctionnement : Achat de la totalité de la part.

But principal : Générer des revenus réguliers et immédiats.

Flux : La SCPI vous verse les loyers (appelés « dividendes ») de manière trimestrielle (ou mensuelle pour certaines).

Profil idéal : Les investisseurs qui ont besoin de compléter leurs revenus (retraités, indépendants) ou qui cherchent un rendement régulier.

2. Objectif Préparation de l'Avenir (Achat Démembré - Nue-Propriété)

Le démembrement sépare le droit de recevoir les loyers (l'Usufruit - U) du droit de propriété (la Nue-Propriété - NP).

Fonctionnement : Achat de la part sans les loyers pour une durée déterminée (ex : 10 ans).

Avantage : Vous bénéficiez d'une décote importante sur le prix d'achat (la part est moins chère).

But principal : Accumuler du capital à moindre coût et décaler les revenus.

Flux : Aucun loyer n'est versé pendant la durée du démembrement. À la fin de cette période, vous récupérez la pleine propriété automatiquement et sans frais, et commencez à percevoir les loyers.

Profil idéal : Les dirigeants fortement fiscalisés qui n'ont pas besoin de revenus immédiats et qui souhaitent préparer leur retraite sans alourdir leur impôt actuel.

Les 3 SCPI phares de SOFIDY : Acteur Majeur de l'Immobilier Géré

IMMORENTE (SCPI Diversifiée) : La "Reine des SCPI", 38 ans d'existence, 1005 immeubles, 2900 locataires.

Stratégie : Localisation premium, loyers modérés, diversification, achats opportunistes (ex: immeuble à Londres acheté 34M€ au lieu de 51M€).

SOFIDY EUROPE INVEST (SCPI 100% Européenne hors France) : Fiscalité Optimisée (10-15%).

SOFIDYNAMIC (SCPI High Yield) : Haut Rendement (Cible : Supérieur à 9%).

Stratégie : Investissement dans des villes secondaires.

THEOREIM et sa SCPI LOG IN : Spécialiste de l'Immobilier Logistique Européen
Actifs sous gestion : 175 M€, 14 actifs répartis dans 5 pays européens (Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, Irlande).

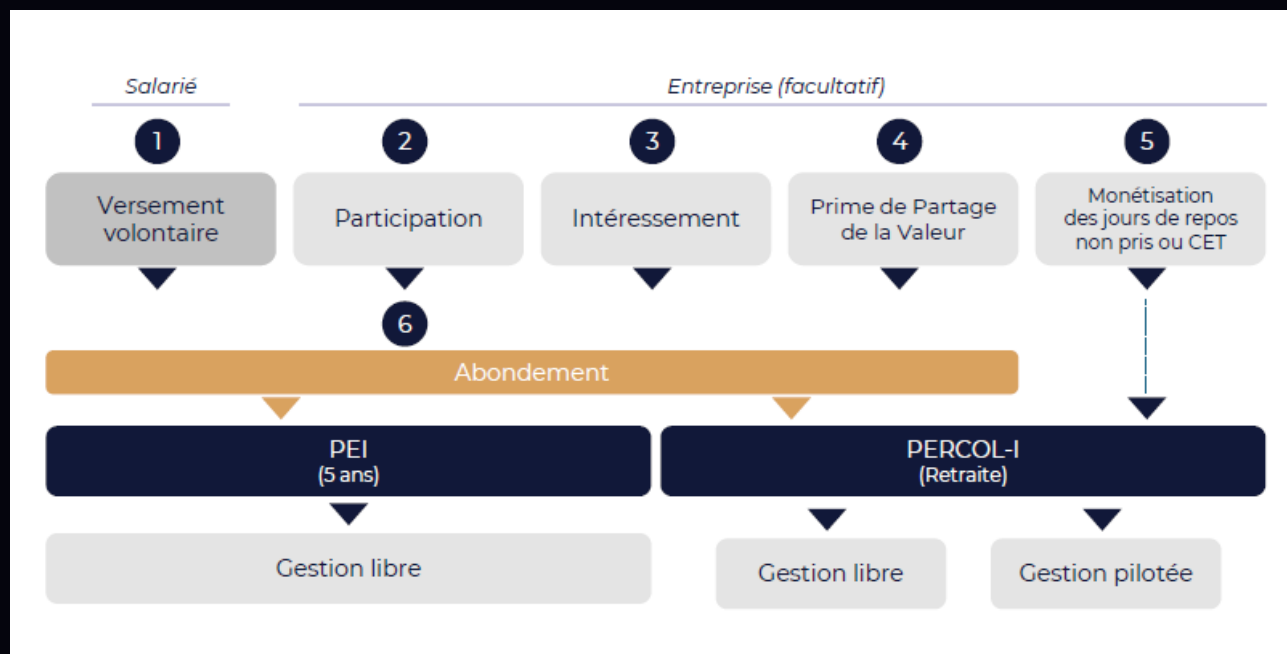
Distribution : Exclusivement proposée par les Conseils en Gestion de Patrimoine (CGP).

Baux Long Terme, Baux Triple Net (Les travaux à la charge des locataires sur certains biens)

Collaboration avec un Asset Manager international (bureaux dans 8 pays) qui gère les actifs et offre un droit de premier regard sur les biens destinés à Theoreim.

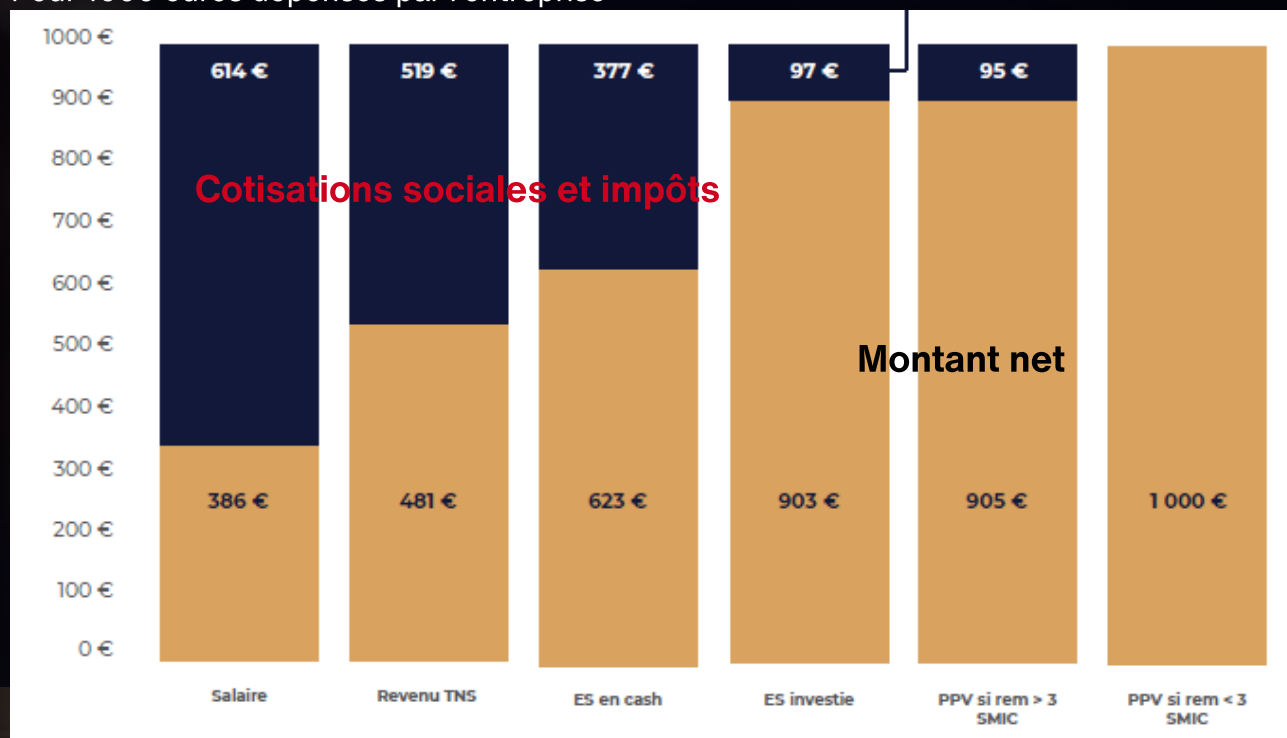
Plan d'Épargne Entreprise et PERCOL

Comment ça fonctionne?



Dispositifs d'épargne salariale :

Pour 1000 euros dépensés par l'entreprise



L'Épargne Salariale en Bref

L'épargne salariale est un système d'épargne collectif mis en place par les entreprises pour leurs salariés, offrant des avantages fiscaux et sociaux pour les deux parties.

Pour le Salarié :

Objectifs : Se constituer une épargne à moyen terme (PEE) ou pour la retraite (PER Collectif).

Avantages : Épargne "boostée" par l'employeur (abondement, participation, intéressement) et exonérée d'impôt sur le revenu (hors prélèvements sociaux).

Pour l'Entreprise :

Attractivité : Renforce l'attractivité et la fidélisation des talents.

Motivation : Associe les salariés aux résultats de l'entreprise (participation, intéressement).

Avantages Fiscaux & Sociaux : Les sommes versées (participation, intéressement, abondement) sont déductibles du bénéfice imposable de l'entreprise et exonérées de charges sociales (hors forfait social pour certaines entreprises).

Principaux Dispositifs :

PEE (Plan d'Épargne Entreprise) : Épargne disponible après 5 ans (ou cas de déblocage anticipé).

PER Collectif (Plan d'Épargne Retraite Collectif) : Épargne bloquée jusqu'à la retraite, avec possibilité de déduction fiscale des versements volontaires.

En résumé : Un outil stratégique pour les entreprises qui souhaitent motiver leurs équipes et optimiser leur fiscalité, tout en offrant un moyen d'épargne avantageux à leurs salariés.

L'Assurance-Vie Luxembourgeoise : La Solution Patrimoniale Flexible et Sécurisée

I. La Flexibilité au Cœur de l'Offre

Large Gamme de Supports : Accès à une multitude d'investissements (actions, obligations, immobilier via SCPI, Private Equity, etc.).

Personnalisation Poussée : Allocation d'actifs sur mesure, adaptée au profil de risque de chaque client.

II. Une Sécurité Renforcée

Le "Triangle de Sécurité" : Vos actifs sont déposés auprès d'une banque indépendante (dépositaire) et sont contrôlés par le Commissariat aux Assurances (régulateur). En cas de faillite de l'assureur, vos fonds sont isolés et protégés.

Super Privilège : Les souscripteurs bénéficient d'un accès prioritaire à leurs fonds.

Ségrégation des Actifs par Client : Certains contrats offrent une protection individuelle encore plus forte.

Stabilité du Cadre Juridique : Une réglementation solide et reconnue pour sa fiabilité.

III. Un Outil Efficace de Gestion Patrimoniale

Neutralité Fiscale Appréciable : Seule la fiscalité de votre pays de résidence s'applique en cas de rachat (pas de double imposition grâce aux conventions).

Optimisation de la Transmission : Grande flexibilité pour désigner et modifier les bénéficiaires.

IV. Modes de Gestion Adaptés à Chaque Profil

Gestion Libre (GL) :

Grande liberté dans le choix des actifs.

Accessible dès 15 000 €.

Fonds d'Assurance Spécialisé (FAS) :

Mélange souple et liberté totale de sélection des supports.

Fonds Interne Dédié (FID) :

Gestion structurée et encadrée par un Asset Manager et une banque dépositaire.

Contrôle des risques renforcé, idéal pour une gestion sophistiquée.

Accès aux FAS et FID généralement à partir de 250 000 €.

Capital garanti, investi majoritairement en obligations.

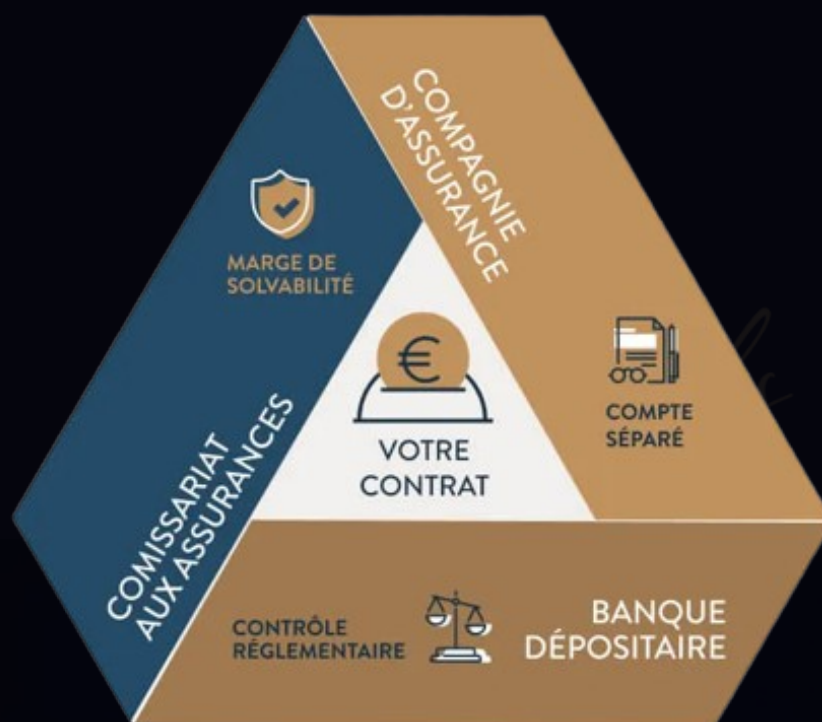
Fonds Euros "à potentiel" (comme AFI ESCA Luxembourg) : Non réassurés en France, donc non soumis aux mécanismes de blocage de la loi Sapin 2.

(Attention : la majorité des fonds euros luxembourgeois sont réassurés en France et donc soumis à Sapin 2).

Accès à des actifs plus sophistiqués (Private Equity, Crédit Lombard) via FID/FAS.

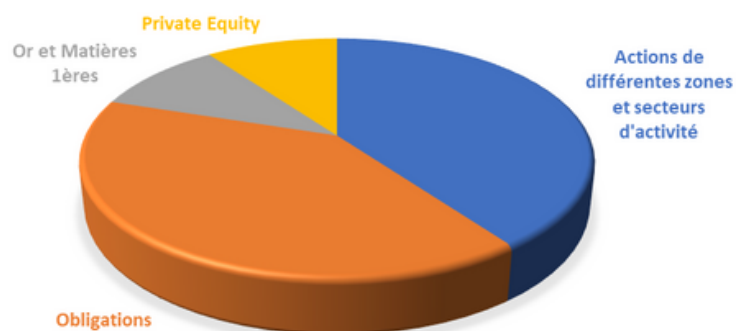
L'Assurance-Vie Luxembourgeoise : La Solution Patrimoniale Flexible et Sécurisée

Le "Triangle de Sécurité"

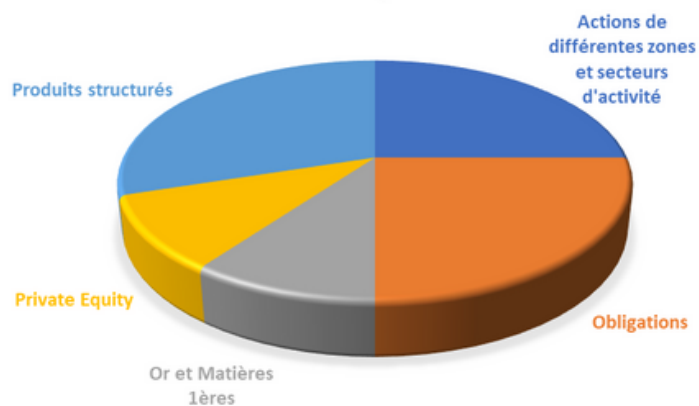


Exemple d'allocation PP et PU

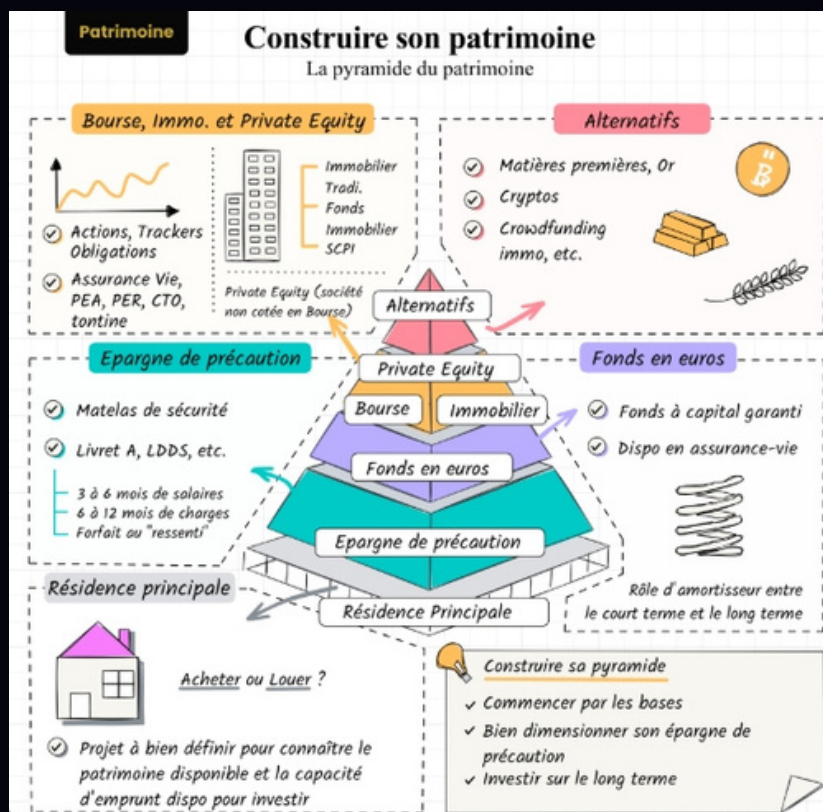
EXEMPLE D'ALLOCATION DIVERSIFIÉE SUR DES PRIMES PÉRIODIQUES



EXEMPLE D'ALLOCATION SUR DES PRIMES UNIQUES



Supports pédagogiques: Comprendre et investir sereinement

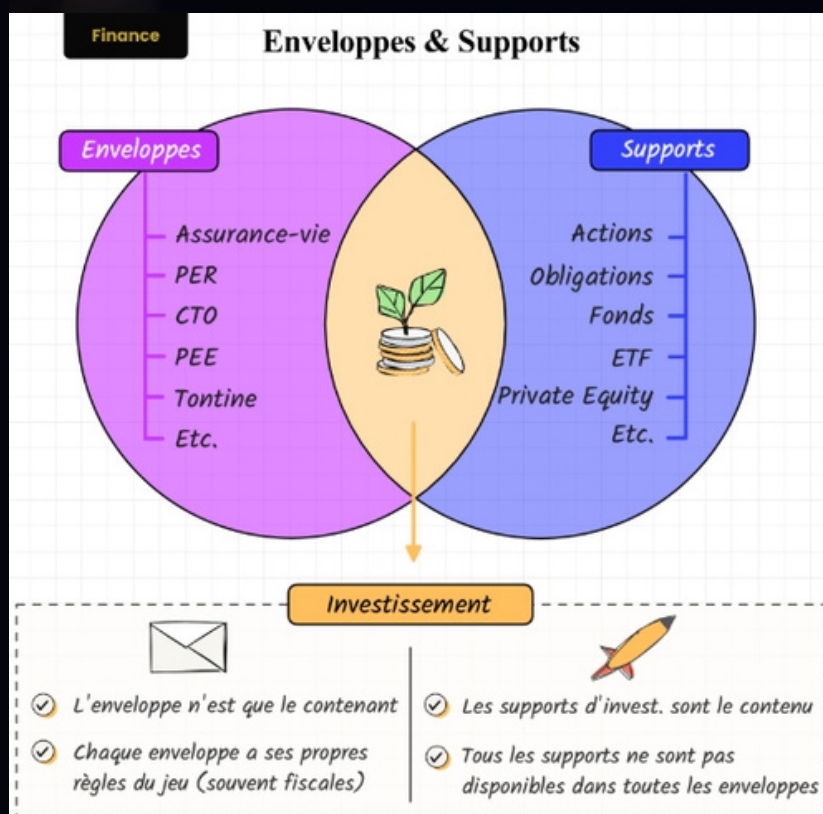


La pyramide financière illustre la hiérarchie des étapes d'investissement pour une gestion patrimoniale équilibrée.

Structurer ses investissements pour optimiser la sécurité et la croissance. Cette pyramide commence par une résidence principale et une épargne de précaution, C'est notamment le rôle principal de votre banque (crédit et livrets réglementaires)

Puis s'élève vers les fonds en euros, la bourse, l'immobilier, le private equity, pour finir par les investissements alternatifs. C'est l'expertise d'un conseiller indépendant.

Construire intelligemment cette pyramide implique de commencer par les bases, bien dimensionner l'épargne de précaution, et investir sur le long terme.



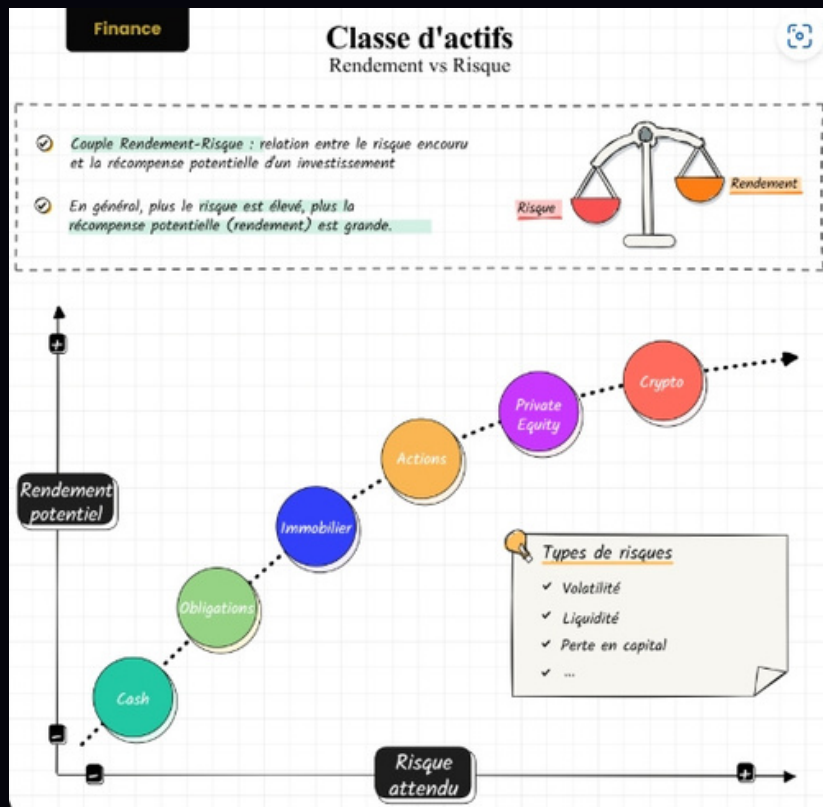
L'investissement regroupe enveloppes et supports, deux composantes complémentaires. Les enveloppes (Assurance Vie, PER, etc.) sont le contenant avec des règles fiscales spécifiques. Les supports (actions, obligations, ETF) composent le contenu de l'investissement. Le choix de l'enveloppe influence la fiscalité, tandis que celui des supports impacte la performance. Tous les supports ne sont pas accessibles dans chaque enveloppe.

L'assurance-vie, bien qu'étant l'enveloppe la plus utilisée par les Français, n'est pas nécessairement leur favorite. Elle pâtit d'une réputation de faible rentabilité, notamment en raison des frais de contrat souvent jugés excessifs, imposés par les banques. De plus, les allocations sont fréquemment orientées vers des fonds en euros ou des gestions pilotées, elles-mêmes lourdement chargées en frais.

Mon conseil:

Une attention particulière doit être accordée aux frais et à l'allocation mise en place, afin de courir le 400 mètres comme un athlète allégé de tout poids superflu, optimisant ainsi ses performances et atteignant la ligne d'arrivée plus rapidement.

Supports pédagogiques: Comprendre et investir sereinement



Concept : Le rendement potentiel augmente proportionnellement au risque pris.

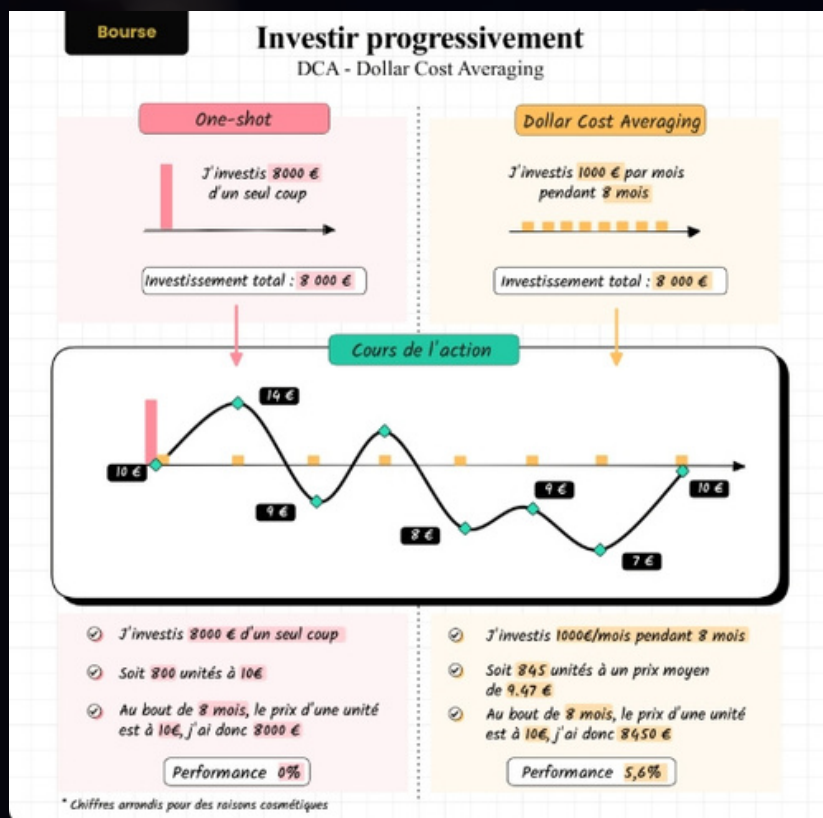
Cash, Obligations, Immobilier, Actions, Private Equity, Crypto.

Types de risques : Volatilité, Liquidité, Perte en capital.

Stratégie : Diversifier pour équilibrer rendement et sécurité.

Notre solution d'équilibre :

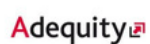
Les produits structurés à capital protégé. Ils se positionnent idéalement au juste milieu de cette courbe pour vous offrir l'un des meilleurs couples Rendement/Risque du marché.



Mon conseil :

Si vous disposez d'un capital important à investir, plusieurs solutions adaptées s'offrent à vous. Parmi elles, l'ultra-diversification pour limiter les risques, les produits structurés pour des rendements potentiellement optimisés et une protection partielle ou totale du capital, ou encore des options d'investissement progressif permettant d'étaler vos placements de manière stratégique. Ces approches visent à maximiser la performance tout en s'adaptant à votre profil d'investisseur.

Sélection non exhaustive de nos partenaires



Baptiste Schmisser
Gérant de



☎ 06.13.29.10.98

✉ contact@bsconseilsetinvestissements.fr



